

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION AUTOMNE 2023

POL4142-20

SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

LE MARDI DE 9H30 À 12H30

Chargé de cours : Christophe Cloutier-Roy

Bureau : R-3917

Disponibilité : sur rendez-vous (Zoom)

Courriel : cloutier-roy.christophe@uqam.ca

Description du cours

Les institutions du gouvernement des États-Unis ; la Constitution américaine et la déclaration des droits fondamentaux ; l'évolution historique de ces institutions ; leur fonctionnement dans la période contemporaine. L'influence des groupes d'intérêts, des partis politiques, et les processus électoraux seront également abordés ; ainsi que l'action formelle ou informelle de ces groupes sur les institutions ; les bases sociales de l'État, les idéologies politiques et leurs rapports aux institutions.

Objectifs du cours

- Connaître le cadre constitutionnel de la vie politique des États-Unis, les institutions qu'il établit et leur dynamique.
- Comprendre les forces économiques, sociales et politiques et le processus politiques qui se déploient aux États-Unis.
- Approfondir la connaissance des réalités politiques et sociales américaines en mettant en lumière la pluralité des acteurs influençant celles-ci.
- Préparer à la connaissance et à la compréhension des politiques intérieures et extérieures issues de la vie politique des États-Unis.
- Développer la capacité d'analyse des réalités politiques à la lumière des interactions entre les forces économiques et sociales, les institutions et les idéologies politiques.
- Contribuer à la culture historique et politique de l'étudiant.e
- Connaître les principaux débats, la littérature spécialisée et les outils de recherche sur la politique intérieure des États-Unis

Préparation au cours

Il est important que les étudiant.e.s arrivent bien préparé.e.s au cours. Pour ce faire, des lectures obligatoires sont prévues à chaque semaine. L'enseignant propose également une série de lectures complémentaires non obligatoires, mais qui aident à la préparation au cours. Les lectures obligatoires sont pour la plupart tirées du **manuel obligatoire du cours**. Les autres lectures seront rendues disponibles sur Moodle au moins une semaine avant la séance.

Méthode d'enseignement

Pour ce cours, la méthode d'enseignement consiste principalement en des exposés magistraux. La plage horaire est divisée en deux périodes séparées par une pause d'environ 15 minutes. Des documents audiovisuels seront utilisés pour appuyer les propos de l'enseignant. Une série de conférences seront également à l'horaire.

Lorsque l'actualité et le temps s'y prêtent, les cours débiteront par une courte présentation sur un enjeu lié à l'actualité américaine. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à prendre la parole pour parler des événements qui ont attiré leur attention au cours de la semaine.

Méthode d'évaluation

Plusieurs d'évaluation seront utilisées dans le cadre de ce cours. Ces évaluations sont réalisées en classe ou à la maison. Les évaluations sont individuelles, à l'exception du travail final qui peut être fait en équipe de deux. Les évaluations consistent en des contrôles de lecture, deux examens en classe et la réalisation d'un travail de recherche portant sur une problématique politique propre aux États-Unis.

Manuel obligatoire

Les étudiant.e.s devront obligatoirement se procurer le livre suivant : Claude Corbo et Frédérick Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique : les institutions politiques*, 5^e édition mise à jour et augmentée, Québec, Septentrion, 2021.

En vente à la Coop de l'UQAM.

À noter que des versions numériques du livre sont en vente sur le site leslibraires.ca au coût de 19,99\$.

Pondération des exigences :

Contrôles de lecture (à remettre tout au long de la session) : 20%

- À chaque semaine, vous aurez la possibilité de répondre à un test de cinq questions portant sur les lectures obligatoires en vue de la prochaine séance dans le manuel.
- Chaque test vaut pour 5% de la note finale de la session. Vous devez répondre à au moins quatre de ces tests au cours de la session pour avoir une note sur 20.
- Les réponses à vos tests doivent être déposées sur Moodle **avant le début du cours. Aucun retard ne sera accepté.**
- Si vous répondez à plus de quatre tests, vos meilleurs résultats seront comptabilisés.
- **AUCUN TRAVAIL EN ÉQUIPE N'EST ACCEPTÉ.** En cas de faute, la note 0 sera attribuée à l'ensemble des fautifs.

Examen de mi-session à réaliser en classe (31 octobre) : 20%

- L'ensemble de la séance suivant la semaine de lecture est dédié à la réalisation de l'examen de mi-session.
- L'examen inclut une partie objective (choix de réponse), des questions à développement courts et des questions à développement long.
- L'examen portera sur l'ensemble de la matière vue depuis le début de la session.
- **AUCUN MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (CELLULAIRE, ORDINATEUR, ÉCOUTEURS) NE SERA PERMIS PENDANT LA RÉALISATION DE L'EXAMEN.**

Remise du plan pour le travail final de session (14 novembre) : 5%

- Vous devez remettre un document contenant les éléments suivants : le nom du ou des membres de l'équipe, le sujet choisi, la question de recherche, l'hypothèse que vous souhaitez défendre, un plan du travail prévu (nom des parties et des sous-parties principales) et une bibliographie provisoire (au moins trois titres)
- La remise de ce travail est obligatoire, puisqu'elle permettra de valider le sujet de votre travail de session.

Travail de session (remise sur Moodle le 8 décembre) : 30%

- Pour ce travail, vous avez le choix entre travailler seul ou en équipe de deux personnes au maximum. **Si vous décidez de travailler en équipe, vous êtes entièrement responsables et solidaire de la qualité du travail de votre coéquipier(e).** À moins de circonstances exceptionnelles, les équipes ne pourront pas être changées après la remise du plan de travail
- Pour les personnes seules, un travail de 8 à 10 pages sera attendu. Pour les équipes de deux, un travail de 12 à 15 pages. Ce total n'inclut pas la page titre, la table matière et la bibliographie
- Le travail exposera une thèse qui devra être défendue. Une simple description ne sera pas acceptable; l'étudiant.e ou l'équipe doit analyser de façon soutenue et succincte une problématique reliée à l'étude du système politique américain ou de la politique intérieure américaine et tenter de confirmer ou d'invalider une thèse.
- Le choix du sujet est libre, mais doit être lié à un thème du cours. Il doit au préalable avoir été validé par l'enseignant.
- Votre travail doit reposer sur un minimum de 12 sources spécialisées (articles de revues universitaires, ouvrages, chapitres de livres, etc.).
- Le travail doit être présenté selon les consignes suivantes : en Times New Roman 12 pts, interligne 1 et demi et marges standard (2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite).
- **Votre travail doit être déposé sur Moodle, au plus tard à 23h59 le jour de la remise (8 décembre). Passé ce délai,** la règle relative au retard commencera à s'appliquer jusqu'à concurrence de quatre jours de retard (ou l'équivalent de 20% de pénalité). À la suite de quoi, la note zéro (0) sera attribuée)

Examen final (12 décembre) : 25%

- L'examen consistera comportera une section objective, des questions à développement moyen et une question à développement long
- L'examen porte sur l'ensemble de la matière vue dans le cours.
- **AUCUN MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (CELLULAIRE, ORDINATEUR, ÉCOUTEURS) NE SERA PERMIS PENDANT LA RÉALISATION DE L'EXAMEN.**

N.B. Prière de dactylographier tout travail fait à la maison que vous me remettiez. Notez également qu'aucun retard ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux, à moins d'une note médicale. La pénalité imposée sera de 5% par jour sur le travail, incluant les jours de fin de semaine. Les travaux remis en retard sans raison valable seront évalués, mais ne bénéficieront d'aucun commentaire de ma part.

Calendrier du cours

Le cours se divise en trois parties :

- Introduction et présentation du cadre politique américain (quatre séances, du 5 au 26 septembre)
- Les institutions et les acteurs de la vie politique américaine (six séances, du 3 octobre au 21 novembre)
- Les grands enjeux politiques à surveiller aux États-Unis (deux séances, du 28 novembre au 5 décembre)

Première partie : Introduction et présentation du cadre politique américain (5-26 septembre)

Mardi 5 septembre : Introduction

- Présentation de la matière et des exigences
- Les grandes thématiques qui seront abordées dans le cours
- Les États-Unis : contexte géographique

Lecture obligatoire :

Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 2, p. 64-104¹

Lectures complémentaires

- « United States », *CIA World Factbook*, <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/united-states/>.

¹ Exceptionnellement, aucun test de lecture ne sera distribué pour ce chapitre. Les étudiant.e.s. auront la responsabilité de prendre ultérieurement connaissance du contenu de ce chapitre et d'en mobiliser le contenu lors des évaluations qui ponctueront le cours.

Mardi 12 septembre : Les États-Unis en contexte : histoire et culture(s) américaines

- Qu'est-ce qui fait l'unicité du parcours historique et de la culture américaines ?
- Deux perspectives sur l'histoire américaine
- Les États-Unis comme nation du « Nouveau monde »
- Les expériences historiques fondatrices et les grandes lignes de l'histoire américaine, de l'époque précoloniale à la présidence Biden
- Les 11 nations américaines de Colin Woodard

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 1, p. 23-63

Lectures complémentaires :

- Colin Woodard, *American Nations: A History of the Eleven Rival Regional Cultures of North America*, New York, Penguin, 2011, p. 1-19.
- Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 9-36.

Mardi 19 septembre : Le cadre constitutionnel et la culture politique américaines

- Les États-Unis sont-ils une démocratie ?
- Que retrouve-t-on dans la Constitution de 1787 ?
- Une culture politique distincte
- Concepts : le libéralisme, le rêve américain, l'exceptionnalisme américain, la destinée manifeste, la religion civique américaine

Lectures obligatoires : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 3, p. 105-145

Lectures complémentaires :

- Louis Balthazar, « Le cadre culturel », dans Charles-Philippe David et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulations*, 4^e édition, Paris : Les Presses de SciencePo, 2022. Pages 99-131.
- La Constitution des États-Unis et ses amendements, disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/election-presidentielle-americaine-2008/constitution-americaine.shtml> (en français)
- http://www.senate.gov/civics/constitution_item/constitution.htm (en anglais)

Mardi 26 septembre : le fédéralisme

- Le fédéralisme à l'américaine est-il obsolète ?
- Le partage des pouvoirs / comparaisons avec le Canada
- Conflits historiques entre le gouvernement fédéral et les États
- Concepts : le débat entre Jefferson et Hamilton, les *states rights*, la doctrine de nullification, le *New Federalism*
- Les États et l'organisation des élections. Étude du cas *Moore v Harper*
- Les États, laboratoires de la démocratie
- La politique municipale et étatique

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 4, p. 146-174.

Lectures complémentaires :

- Laurence Cros, « La Constitution américaine et l'Acte d'Amérique du Nord britannique : naissance et évolution de deux fédéralismes nord-américains », *Études canadiennes* 59, 2005

Deuxième partie : Les institutions et les acteurs de la vie politique américaine (3 octobre au 21 novembre)

Mardi 3 octobre : Le Congrès, l'institution la plus importante et la moins efficace?

- Pourquoi le Congrès est-il dysfonctionnel?
- Les rôles du Congrès, la vision des Pères fondateurs, les différences entre la Chambre des représentants et le Sénat
- Le processus législatif
- La polarisation et ses effets
- Les rapports de force entre le Congrès et la Maison-Blanche
- Concepts : pouvoir de la bourse, *impeachment*, polarisation

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, p. 339-397.

Lectures complémentaires :

- Sarah Binder, « Polarized We Govern? », *Center for Effective Public Management at Brookings* (May 2014).

Mardi 10 octobre : La présidence : le pouvoir exécutif et ses limites

- Le président des États-Unis : un empereur sans le titre ou un capitaine sans navire?
- Le président des États-Unis, « quart-arrière » de la politique américaine
- Évolution historique de la présidence américaine
- Les pouvoirs de la présidence
 - o Pouvoirs constitutionnels
 - o Pouvoirs symboliques
- Les crises de la présidence
- La vice-présidence, le cabinet et les ressources de l'exécutif
- Concepts : présidence impériale, privilèges de l'exécutif, théorie de l'exécutif unitaire

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, p. 398-471

Lectures complémentaires :

- À venir

Mardi 17 octobre : Les tribunaux fédéraux et la Cour suprême : une institution partisane comme les autres?

- L'impartialité de la Cour suprême est-elle une fiction?
- L'importance du droit aux États-Unis
- L'appareil judiciaire américain
- La Cour suprême des États-Unis, son fonctionnement et son histoire
- Quelques jugements célèbres de la Cour suprême
- Analyse de récents jugements de la Cour (*Dobbs v. Jackson Women's Health Organization, West Virginia v. EPA, NYSRPA v. Bruen*)
- Concepts : *Judicial Review*, jurisprudence, retenue judiciaire vs activisme judiciaire, originalisme

2^e heure : conférence sur la politisation de la Cour suprême et ses conséquences par Gabrielle Ouellette-Turp, étudiante au doctorat en science politique

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 10, p. 472-525

Lectures complémentaires²

- À venir

23 au 27 octobre : semaine de lecture

Je serai disponible pour répondre à vos questions par courriel. Possibilité de prendre rendez-vous sur Zoom

² Ces deux lectures ont pour but de vous préparer à la conférence.

Mardi 31 octobre : Examen de mi-session (20%)**Mardi 7 novembre : Les partis politiques américains**

- Les partis politiques sont-ils influents ou sous influence?
- Les systèmes de partis et la persistance historique du bipartisme aux États-Unis
- La structure des partis politiques américains
- La polarisation partisane
- Les partis nationaux et les partis locaux
- Les tiers partis et les candidats indépendants

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 7, p. 244-295.

Lectures complémentaires

- À venir

Mardi 14 novembre : La mécanique électorale

- Le système électoral américain est-il démocratique ?
- La (les) loi(s) électorale(s) aux États-Unis
- Les campagnes présidentielles américaines, de la pré-campagne au grand soir
- Le rôle de l'argent dans la politique électorale
- Retour sur les controverses ayant suivi les élections de 2020
- Les élections de mi-mandat du 8 novembre 2022

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 8 : p. 296-338.

Lectures complémentaires :

- À venir

Remise du plan du travail de session (5%)

Mardi 21 novembre : La société civile : groupes d'intérêts, *think tanks*, médias et intellectuels

- La vitalité de la société civile américaine est-elle gage d'une démocratie en santé ou contribue-t-elle à perpétuer l'influence des élites traditionnelles?
- La vie associative aux États-Unis, de Putnam à Tocqueville
- Pluralisme et élitisme
- L'influence (démessurée?) des groupes d'intérêts
- L'influence (exagérée?) des *think tanks*
- Religion, société et politique
- Le rôle changeant des médias aux États-Unis
- La place des intellectuels et l'anti-intellectualisme
- Le rôle des universités

Lecture obligatoire : Corbo et Gagnon, *Les États-Unis d'Amérique*, chapitre 5 et 6, p. 175-243

Lectures complémentaires :

- À venir

Troisième partie : Les grands enjeux politiques à surveiller aux États-Unis

Mardi 28 novembre : Les grands enjeux 1

Conférencière invitée : Véronique Pronovost, doctorant en sociologie, Université du Québec à Montréal ; chercheure en résidence, Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand

Conférencier invité : Marin Fortin-Bouthot, candidat à la maîtrise en science politique, UQAM ; chercheur en résidence, Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand

Les textes obligatoires pour cette séance seront sélectionnés par les conférencier.e.s et vous seront transmis au minimum une semaine avant le cours.

Mardi 5 décembre : Les grands enjeux II

Conférencier invité : Victor Bardou-Bourgeois, candidat au doctorat en science politique, UQAM; chercheur en résidence, Observatoire sur les États-Unis, Chaire Raoul-Dandurand

Autre conférencier invité (à confirmer)

Les textes obligatoires pour cette séance seront sélectionnés par les conférencier.e.s et vous seront transmis au minimum une semaine avant le cours.

Mardi 12 décembre : Examen final en classe

GUIDE POUR PRÉPARER LE TRAVAIL FINAL

Le travail consiste en l'analyse d'une question de politique intérieure américaine, **selon des critères (nombre de pages, mise en forme, nombre de références) précis, qu'il faudra respecter.**

Vous devez choisir un sujet précis et bien circonscrit. Définissez clairement le but de votre travail et sa problématique (la question qui vous motive). Plus l'objectif est clair et réaliste, moins votre recherche est vaste et exige du temps. Assurez-vous que vous travaillez avec le matériel approprié (livres, périodiques, documents officiels, annuaires, archives...). N'hésitez pas à me rencontrer si vous souhaitez obtenir de l'aide.

Vous devez exposer une problématique *précise* et défendre ou infirmer une thèse *claire*. Pour identifier votre sujet, votre problématique et votre thèse, je vous suggère de franchir successivement les trois étapes suivantes :

- Pour identifier le sujet de votre travail, commencez par vous demander ce qui, de manière générale, vous intéresse à propos du système politique américain et de la société américaine.
- Une fois que vous avez identifié cet intérêt, lisez sur votre sujet en tentant d'identifier un aspect *précis* de ce même sujet qui pique particulièrement votre curiosité. Par exemple, si vous vous intéressez à la « guerre culturelle » aux États-Unis, vos lectures vous porteront peut-être à vous demander s'il est vrai qu'une telle guerre existe aux États-Unis. Une autre étudiante pourrait chercher à savoir pourquoi les médias américains aiment tant marteler l'idée qu'il existe une « guerre culturelle » aux États-Unis. Cette question que vous vous posez par rapport à votre sujet constituera la base de votre problématique de recherche.
- Une fois votre problématique identifiée, il ne vous reste qu'à vous positionner par rapport à celle-ci. Cela vous permettra de formuler votre thèse. Par exemple, après s'être demandée s'il « est vrai qu'une « guerre culturelle » existe aux États-Unis », une étudiante conclura que « oui » ou que « non », selon les données qu'elle trouve dans ses lectures. **Une thèse est une affirmation relativement courte et claire que je devrais être en mesure d'identifier dans votre introduction et qui guide le reste de votre travail.** Ainsi, l'étudiante qui affirme qu'il n'existe pas de « guerre culturelle » aux États-Unis articulera son développement autour de deux ou trois parties visant à étayer cette thèse.

Votre travail prendra la forme d'un document :

- Dactylographié en Times New Roman 12 pts ou Arial 11 pts, à interligne et demi et marges standard (2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite)
- De huit à 10 pages (personne seule) ou de 12 à 15 pages (équipe de deux) (excluant la page titre, la table des matières et la bibliographie)
- Dans un français correct, **sans faute** d'orthographe (les fautes, compte tenu de l'existence des correcteurs automatiques seront sanctionnées : 3 points / 30 vous sont accordés pour la forme de votre travail).

Votre travail doit **impérativement** inclure les six éléments suivants :

- Une page titre avec votre nom, celui de l’enseignant, le titre de travail, le nom du cours et la date de remise ;
- Une table des matières ;
- Une introduction dans laquelle vous annoncez clairement votre objectif et votre problématique de recherche, votre thèse et les principaux éléments contenus dans votre développement ;
- Un développement, divisé en sous-titres, dans lequel vous démontrez votre thèse ;
- Une conclusion, qui rappelle vos principaux arguments et qui propose une ouverture sur votre sujet
- Une bibliographie complète, qui comprend toutes les références utilisées et/ou citées dans la rédaction du travail

Aucun retard ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux. La pénalité imposée sera de 5% par jour sur le travail (incluant les jours de fin de semaine). J’évaluerai, mais ne commenterai pas les travaux remis en retard sans raison valable.

Le plagiat sera sanctionné. Pour mémoire, un plagiat correspond à la **reproduction** de plusieurs phrases issues d’un texte (écrit, prononcé, qu’il s’agisse d’ouvrages, d’articles ou – et surtout – de sites Internet) dont vous n’êtes **pas l’auteur sans guillemets ni note renvoyant aux références exactes de ce texte**, ou encore à la **traduction littérale** d’un texte sans mention de la source. Voir le **règlement 18** concernant les sanctions contre le plagiat.

Dans votre travail, vous devez un minimum de 12 sources spécialisées (articles de revues universitaires, ouvrages, chapitres de livres, etc.). Ces diverses sources permettent de renforcer la crédibilité de votre argumentation. Vous devez montrer clairement, dans votre développement, comment vous mobilisez ces sources.

Relisez-vous ou faites-vous relire afin d’éviter les fautes de grammaire, de syntaxe et d’orthographe qui alourdissent la correction et brouillent le message que vous voulez communiquer.

Votre travail sera évalué en fonction des quatre critères suivants :

- Le **fond** (clarté, cohérence, structure du sujet, esprit de synthèse) - 9 points/30
- La **réflexion** (arguments, faits, données, capacité d’analyse) – 9 points/30
- L’**effort** (originalité, richesse des sources bibliographiques et des références) – 9 points/30
- La **forme** (style, orthographe, présentation matérielle) – 3 points/30

BIBLIOGRAPHIE

En plus de lectures obligatoires et des lectures complémentaires indiquées dans le plan de cours, vous trouverez aux pages 553-569 de votre manuel obligatoire une bibliographie thématique à jouer regroupant la plupart des ouvrages les plus pertinents (en anglais en français) pour mieux comprendre la politique américaine.

Tout au long de la session, je ferai référence lors de mes présentations à des ouvrages et des sites Internet pertinents qui pourront également vous aider dans vos recherches.

N'hésitez surtout pas à me contacter si vous souhaitez obtenir des recommandations bibliographiques supplémentaires.

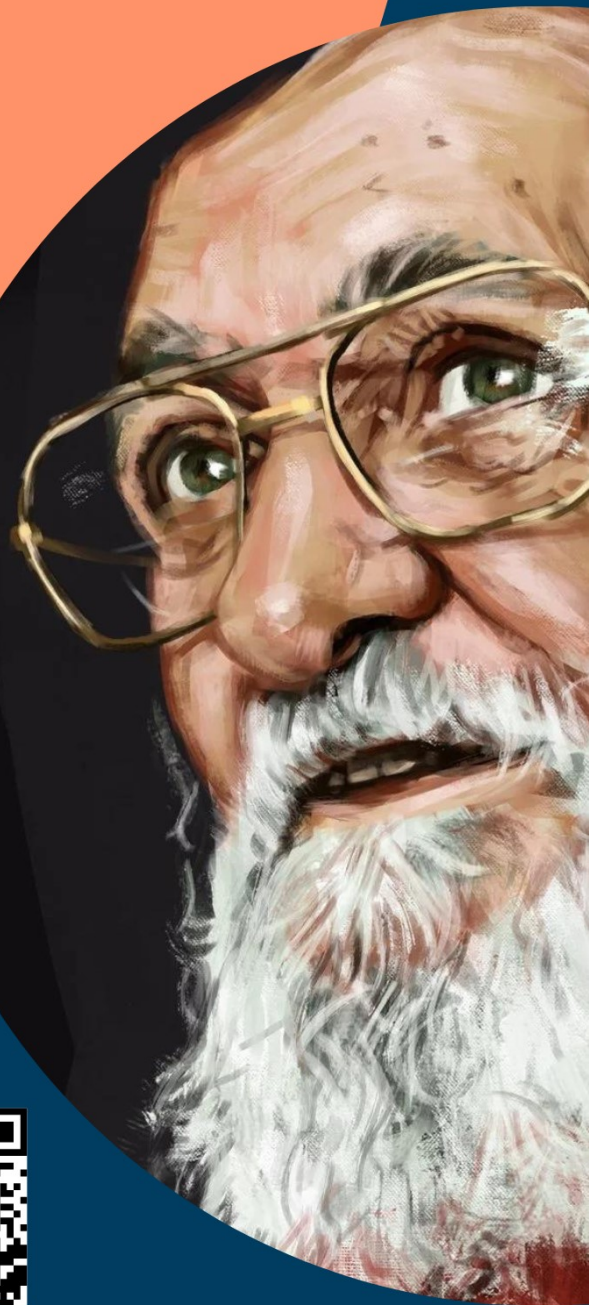
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*